   

**Méthode d’évaluation de l’état de conservation de l’habitat d’intérêt communautaire « lagunes côtières méditerranéennes » 1150\*-2**

Première réunion d’avancement sur la méthode et des actions à venir dans le cadre du Life Marha

*Compte-rendu de la réunion du 13 mars 2019, Tour du Valat*

*Participants :*

ASTRUCH Patrick **GIS POSIDONIE**

BALAVOINE Juliette **PNR de la Narbonnaise en Méditerranée**

BARRÉ Nathalie **CEN-L-R** **- Pôle-relais lagunes méditerranéennes**

BERGERON Kévin **CAVEM**

BERTRAND Julie **ADENA**

BONHOMME François **CSRPN Occitanie, CMF Méditerranée**

CAUCAT Julien **POA-3M-SAM**

CHEIRON Anais **SNPN-RNN de Camargue**

CIMITERRA Nicolas  **IFREMER**

DELAVENNE Juliette **UMS PatriNat, Life Marha**

ETLIN Alexia **Métropole Aix Marseille Provence**

FABREGA Hélène **SYBLE**

FORTUNÉ-SANS Kattalin  **PNR de la Narbonnaise en Méditerranée**

FORTUNY Xavier **ADENA - RNN du Bagnas**

FUSTER Jonathan **Pays de l'Or agglomération**

GARRIDO Marie **OEC - Pôle-relais lagunes méditerranéennes**

GHIOTTI Stéphane  **CNRS Montpellier**

LASCEVE Matthieu **Métropole Provence Toulon Méditerranée**

LEFUR Ines **CBN Méditerranée**

LEPAREUR Fanny **UMS PatriNat**

LE VIOL Julian **Syndicat Mixte du Bassin de Thau**

LOMBARDINI Katia **Tour du Valat - Pôle-relais lagunes méditerranéennes**

MANDON Isabelle **DREAL Occitanie**

MAUCLERT Virginie  **Tour du Valat** **- Pôle-relais lagunes méditerranéennes**

MONCOURTOIS Cécile  **PNR de Camargue**

MOTTE MARIE  **GIPREB**

OUISSE Vincent **MARBEC - Ifremer**

PAPUGA Guillaume **CBN Méditerranée**

PEGUIN Marion  **Conservatoire du littoral**

PETIT Yohan **CBN Corse / OEC**

PFLEGER Camille **Syndicat Mixte du Bassin de Thau**

ROBERT Julien  **RIVAGE Salses-Leucate**

RUIZ Christophe  **Mairie de Port-Saint-Louis-du-Rhône**

SALLES Jean-Marc **DREAL PACA**

SCHOEN Nina **Communauté de communes La Domitienne**

THIBAULT-Di BENEDETTO Charlotte **Mairie de Port-Saint-Louis-du-Rhône**

ZANCA ROSSI Matthieu **Conservatoire du littoral**

*Excusés:*

AZEMA Julien **Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée**

BURON Karine **Office de l’Environnement de la Corse**

COIGNON Bastien  **DGALN/DEB/ET5**

GERBEAU Elodie **Métropole Aix Marseille Provence**

GOMEZ Marie-Claire  **Parc national de Port Cros**

GUYOT Isabelle **Conservatoire du Littoral**

MAROBIN-LOUCHE Delphine  **PNR de Camargue**

MASSEY Jean-Laurent **PNM CCA**

MURACCIOLE Michel **Conservatoire du Littoral**

PEGUIN Marion **Conservatoire du Littoral**

PIBOT Alain **Agence Française pour la Biodiversité**

QUONIAM Isabelle **Grand port maritime de Marseille**

TETREL Claire **PNR de Camargue**

THIBAULT Marc **Tour du Valat**

**Objectifs de la réunion – Life Marha LIFE16 IPE FR 001**

* Présentation aux structures gestionnaires et animatrices des sites Natura2000 en lagunes de la mise à jour de la méthode d’évaluation de l’état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire 1150\*-2 « lagunes côtières méditerranéennes » dans le cadre du projet européen Life Marha.
* Restitution de l’enquête diffusée fin 2018 aux structures gestionnaires et animatrices des sites Natura2000 comprenant dans leur périmètre l’habitat 1150\*-2.
* Avancement sur les fiches techniques développées en parallèle de la méthode et prise en main des indicateurs.
* Présentation des actions à venir dans le cadre du Life Marha : agenda prévisionnel des rencontres/formations sur les 3 régions : Occitanie, PACA et Corse.

**Interventions de la journée**

* Virginie Mauclert, coordinatrice du Pôle-relais lagunes méditerranéennes à la Tour du Valat, a rappelé en introduction l’enjeu fort de cette première réunion du projet Life Marha en Méditerranée et les actions de chacun des partenaires organisateurs (Pôle lagunes ; l’AFB avec l’UMS PatriNat, ex MNHN). L’AFB coordonne le projet Life Marha d’envergure nationale, qui regroupe 12 partenaires, dont la Tour du Valat en tant que pilote du Pôle lagunes. L’action du Pôle lagunes au sein de ce projet porte d’une part sur la mise à jour de la méthode développée conjointement avec le MNHN en 2013 et d’autre part sur l’accompagnement des acteurs pour son déploiement en Méditerranée française, ainsi que la formation des acteurs concernés.
* Marie Garrido de l’Office Environnement de la Corse et chargée de mission du Pôle-relais lagunes méditerranéennes pour la région Corse a présenté la problématique de définition et de délimitation d’une lagune. La typologie de l’habitat « lagunes côtières méditerranéennes » 1150\*-2 selon la Directive Habitat Faune Flore a été détaillée. Elle a pour but de proposer des sous-ensembles présentant une cohérence écologique de l’habitat rencontré sur la façade méditerranéenne (4 niveaux sont proposés dans cette typologie).
* Fanny Lepareur, chargée du Programme ZNIEFF volets continental et marin de l’UMS PatriNat (ex MNHN), a présenté au cours de la matinée le contexte réglementaire sur l’évaluation biogéographique Versus l’évaluation sur les sites Natura 2000 ainsi que l'historique des méthodes d'évaluation des habitats et des lagunes méditerranéennes.
* L’après-midi, elle a plus particulièrement présenté la méthode EC lagunes côtières avec une introduction sur la séquence TCEG (Typologie, Cartographie, Evaluation, Gestion), les concepts généraux des habitats et typologies (cas particulier des lagunes), les paramètres. D’autre part elle a présenté les 12 indicateurs retenus ainsi que les notions d'indicateurs prioritaires (6 pour l’habitat lagunes côtières méditerranéennes), la notation, les critères et l’échelle d’évaluation retenus pour la méthode EC lagunes côtières.
* Juliette Delavenne, responsable scientifique « Habitats marins » du Life Marha à l’UMS PatriNat a présenté les évaluations transmises à l'Europe et les attentes vis à vis du Life Marha.
* Katia Lombardini du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (Tour du Valat) a présenté la synthèse des principaux résultats de l’enquête Marha[[1]](#footnote-1) sur l’utilisation des indicateurs de la méthode et les besoins des gestionnaires et animateurs de sites Natural 2000 lagunaires.
* Inès Le Fur du Conservatoire Botanique Nationale Méditerranéen de Porquerolles - Antenne Languedoc-Roussillon en charge du projet d’étude sur les lagunes temporaires méditerranéennes a présenté le projet de Plan Régional d’Action en faveur des lagunes temporaires méditerranéennes qui commence cette année pour une durée de 3 ans (cf Annexe).
* Nathalie Barré du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (CEN L-R) a rappelé les 12 indicateurs et présenté l'objectif des fiches techniques : -les indicateurs de la méthode et leur représentation, partage des données dans le cadre du Life Marha et entre partenaires - Les facteurs facilitants et les limites pour la mise en œuvre de la méthode.

**Relevé des principaux échanges**

- Les retours d’expérience du test de la V1 de méthode (2013) ont permis de faire évoluer le guide d’application en une nouvelle version qui sera complétée de fiches techniques par indicateur. Pour rappel le SIEL a testé la méthode intégrale sur les étangs palavasiens et le syndicat mixte RIVAGE a testé l’indicateur surface de l’herbier à l’étang de Salses-Leucate. Leurs retours ont permis de connaître les faiblesses dans la mise en œuvre de certains indicateurs, mais également de chiffrer le temps passé et les coûts engendrés. Ces éléments donnent des précisions pratiques utiles pour les fiches techniques à venir. D’autre part une réflexion est en cours sur l’évolution des méthodes employées pour certains indicateurs à la fois pour plus de cohérence interdirective et d’autre part pour intégrer l’apport scientifique et technique de nouveaux projets portant sur les milieux lagunaires.

- Les gestionnaires ont exprimé le besoin de disposer d’une méthode d’évaluation commune qui permettra de juger de l’état de conservation sur l’ensemble des faciès que représente l’habitat lagunes côtières. Néanmoins, le coût engendré par la mise en place d’une telle évaluation étant non soutenable pour presque l’ensemble des structures de gestion et/ou d’animation, pourrait représenter un frein à la mise en place de la méthode.

- Les animateurs N2000 ont exposé leur difficulté à réaliser simultanément les évaluations de l’état de conservation sur plusieurs habitats d’intérêt communautaire par manque de temps et de moyens.

- Bien que restant à approfondir avec les DREALs, plusieurs points de consensus sont apparus en retour des besoins, notamment pour évaluer certains indicateurs de façon mutualisée, à une échelle multisites au moyen d’une expertise et prestation dédiée.

- La Dreal Occitanie s’est exprimée sur la possibilité d’un précadrage avec les opérateurs N2000 pour mettre en œuvre une cartographie d’habitats. Il serait utile également de mettre en place un comité d’expert, peut-être à l’échelle du site N2000.

- Á l’échelle régionale, les gestionnaires de lagunes méditerranéennes ont fait remonter la difficulté d'évaluer l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire 1150-2\* ≪ lagunes côtières ≫. En effet, plusieurs types de facies (permanents/temporaires, polyhalins/ oligo-mésohalins) sont associés à ce code. Par conséquent, les suivis des macrophytes actuellement réalisés dans le cadre de la Directive Cadre sur l’Eau (DCE) sur la lagune définie comme «  masse d'eau de transition » sont utiles et complémentaires mais ne permettent pas de répondre directement à la Directive «  Habitats Faune Flore » (DHFF) sur ce volet. Quant aux pièces d’eau de type lagune temporaire, des travaux de cartographies et d’amélioration des connaissances sont nécessaire pour mieux les appréhender et par conséquent les évaluer.

- Besoin d’une ligne budgétaire du Life Marha pour les suivis

Les personnes présentes ont fait part d’un besoin d’une ligne budgétaire dans le cadre du Life Marha pour permettre l’acquisition de connaissances et des suivis. Il a été rappelé que des nombreuses connaissances avaient été acquises par le passé et qu’il fallait dans un premier temps les recueillir, les synthétiser, les bancariser et les analyser.

Les méthodes employées pour l’évaluation des habitats naturels en milieu sous-marin sont généralement coûteuses et il est attendu de la part des gestionnaires de trouver des solutions pour réduire les coûts. Il serait intéressant de discuter avec les bénéficiaires du Life Marha des méthodes de suivi en milieu marin prévues et en particulier d’avoir une réflexion autour du partage des techniques et des méthodes employables en mer comme en lagunes.

L’AFB informe qu’il n’y a pas d’acquisition de connaissances prévue dans le projet Marha hors actions déjà planifiées par les bénéficiaires. Un travail de synthèse de l’existant est actuellement effectué dans le projet Chamila (voir livrables du projet courant 2019)

- Besoin de cadrage et de formation sur la bancarisation des données.

Actuellement, il est prévu qu’Aurélien Schmitt (AFB) en charge de la bancarisation des données du Life Marha puisse recueillir les informations cartographiques des sites N2000 porteur des habitats marins dont le 1150-2. Pour ce faire, la recherche des fonds cartographiques des DOCOB sera nécessaire et devra faire l’objet d’une demande auprès des 3 DREALs. D’autre part, il a été rappelé l’importance de bien protéger et standardiser la donnée, que cela implique aussi d’être formé à cette standardisation. Il sera nécessaire de constituer un groupe d’experts de la donnée et de son stockage rassemblant par exemple l’association OPenIG, Sig LR, CRIGE PACA…). Ce groupe pourrait apporter une réflexion sur la saisie des méta/données (ex sur le terrain), leur bancarisation à l’échelle interrégionale (où et comment) et travailler sur l’interopérabilité des BDD existantes.

L’AFB informe qu’il est prévu qu’un groupe de travail « habitat marin » prenne place au cours du montage du SIMM (Système d’Information Milieu Marin)

- Besoin de synthétiser les connaissances actuelles / contextualiser les résultats de l’évaluation pour communiquer

- Les gestionnaires ont exprimé leur intérêt pour donner différents niveaux d’interprétation des résultats de l’évaluation EC lagunes, en regard des publics qu’ils rencontrent et plus particulièrement de leurs élus. Dans le cadre du Life Marha, le Pôle-relais lagunes pourra prévoir la réalisation d’une note technique sur l’utilisation des données et leur interprétation qui devra être associée au guide d’application de la méthode. Il a été souligné l’importance de savoir présenter les résultats de l’évaluation des lagunes de façon pédagogique vis-à-vis de certains publics et de plutôt exprimer une évolution par indicateur plutôt que la tendance globale de l’habitat.

**Conclusions**

La mise à jour du guide de la méthode d’évaluation de l’état de conservation de l’habitat lagune côtière 1150-2\* sera diffusée au printemps 2019.

A noter par ailleurs que la typologie de l’habitat lagunes côtières est en cours de redéfinition. Dans le cadre du Life Marha, la réactualisation du cahier d’habitat sera faite en phase 2.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes aura un rôle de porter à connaissance de l’ensemble des outils existants pour évaluer l’état de conservation des lagunes.  Une attention particulière doit être apportée à l’harmonisation des méthodes des indicateurs qui permettent d’évaluer l’habitat d’IC, notamment pour renforcer la cohérence entre les politiques et directives européennes (DCE, DCSMM, N2000, etc.).

Des ateliers de formation à destination des opérateurs de site N2000 seront mis en place dès cette année, d’une part pour les accompagner dans la mise en œuvre de la méthodologie, d’autre part pour renforcer leurs compétences sur le sujet. En particulier sur la prise en main de certains indicateurs, tels que celui de l’évaluation surfacique de l’habitat lagune côtière et les espèces exotiques envahissantes animales et végétales.[[2]](#footnote-2)

*Voire la présentation de la journée du 13 mars 2019 :*<https://pole-lagunes.org/etat-de-conservation-des-lagunes-cotieres-2019/>

**Annexe 1**

**CHAMILA** (Cartographie des HAbitats en MIlieux LAgunaires) : ce projet est porté par l’Ifremer et l’agence de l’eau RMC sur les lagunes méditerranéennes suivies par la Directive-Cadre sur l’Eau. Ce projet d’une durée de 2 ans (fin prévue en juillet 2019) , vise à proposer une première cartographie à l’échelle de la façade méditerranéenne, premier pas vers le développement d’outils intégrateurs fonctionnels fiables de ces milieux. Il s’appuie sur les résultats de l’expertise « Habitats-Poissons en lagune » menée en 2016 et s’intègre dans la réflexion sur les liens fonctionnels entre les habitats et les peuplements en lagune. Ce projet s’inscrit dans l’axe « amélioration des connaissances sur le littoral méditerranéen, les eaux côtières et de transition et la mer » de la convention Cadre Ifremer / agence de l’eau Rhône Méditerranée Corse. Ce projet démarré en février 2018 pour 18 mois, aboutira plus particulièrement :(1) à la production de cartographies d’habitats lagunaires homogènes, basées sur le niveau de connaissance actuel. (2) à la définition de recommandations sur les actions à mener pour améliorer le niveau de connaissance.

En savoir plus : <https://pole-lagunes.org/cartographie-des-habitats-en-milieux-lagunaires/>

Contact [vincent.ouisse@ifremer.fr](mailto:vincent.ouisse@ifremer.fr)

**Plan régional d’action en faveur de la conservation des lagunes temporaires méditerranéennes :**

Ce projet (2018 – 2020) est porté par le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (antenne de Montpellier) en partenariat avec le Centre d’Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (UMR 5175 CEFE-CNRS, Montpellier). Cette initiative est lauréate de l’appel à projets biodiversité (avril 2018) de l’agence de l’eau Rhône Méditerranée Corse. Le secteur d’étude: le littoral méditerranéen continental (régions PACA et Occitanie). Le Plan Interrégional d’Action repose sur trois axes:

* un état des lieux concernant la définition et la distribution des lagunes temporaires permettra l’évaluation des impacts observés sur ces milieux ;
* une analyse du fonctionnement écologique des lagunes temporaires ;
* la définition d’une trame d’analyse de l’état écologique de ces milieux via plusieurs outils, qui pourront être articulé avec le programme RhoMeo.

En savoir plus: <http://download.pole-lagunes.org/web/2019/PRA_lagunes_temporaires.pdf>

Contact : [i.lefur@cbnmed.fr](mailto:i.lefur@cbnmed.fr)

**RestEAUr’Lag :** programme de recherche financé par la Fondation de France (2019-2021), impliquant une équipe de chercheurs, en partenariat avec les acteurs locaux et les gestionnaires. Ce programme questionne la problématique de la restauration écologique des complexes lagunaires et de leurs zones humides attenantes : « quelles gestion et devenir des complexes lagunaires au regard des dynamiques d’aménagement et de développement des territoires littoraux méditerranéens français ? ». Dans une perspective comparatiste, les lagunes de Biguglia (Corse), de l’Or et des Palavasiens (Occitanie) seront analysées.

En savoir plus : <https://pole-lagunes.org/resteaurlag/>

**Contact :** Stéphane Ghiotti, CNRS Laboratoire Art-Dev, UMR 5281, [stephane.ghiotti@univ-montp3.fr](mailto:stephane.ghiotti@univ-montp3.fr)

**Ad’apto**: Initié par le Conservatoire du littoral, adapto est un projet bénéficiant du concours financier de l'UE à travers le programme LIFE. Adapto a pour objectif d'explorer des solutions sur le littoral face aux effets du changement climatique comme l’élévation du niveau de la mer et l’augmentation de la fréquence des évènements climatiques extrêmes. Il contribue à démontrer l’intérêt écologique et économique d’améliorer la résilience des espaces littoraux pour protéger les activités humaines en redonnant de la mobilité au trait de côte.

Retour d’expérience en lagunes : <https://pole-lagunes.org/le-programme-adapto-pour-une-gestion-souple-du-trait-de-cote/>

<http://www.lifeadapto.eu/>

**Rapportage DHFF art. 17 :** Dr. Nathalie MALET de l'IFREMER est la personne référente effectuant la rédaction de la fiche pour l’habitat 1150-2\* - biogéographie méditerranéenne. Cette personne est désignée par le UMS PatriNat (ex. MNHN)

[**Guide de reconnaissance et de suivi des macrophytes des lagunes du Languedoc-Roussillon**](https://archimer.ifremer.fr/doc/00043/15416/12943.pdf)**:** Le guide de reconnaissance et de suivi des macrophytes du Languedoc-Roussillon a été réalisé dans le cadre du Réseau de Suivi Lagunaire (RSL) en 2011. Son but est de fournir aux gestionnaires des lagunes des éléments de connaissance sur les macrophytes. Ce guide technique est articulé en deux parties. Une première partie traite de la biologie et de l’écologie des macrophytes lagunaires et apporte des éléments sur les méthodes d’étude et de suivi. La deuxième partie est composée de fiches destinées à la reconnaissance des principales espèces rencontrées dans les lagunes du Languedoc-Roussillon.

<https://archimer.ifremer.fr/doc/00043/15416/>

1. *Ce questionnaire diffusé fin 2018 au réseau de gestionnaires et animateurs de sites 2000 en lagunes avait pour objectif -de connaître leurs actions d’évaluation sur l’habitat « lagunes côtières méditerranéennes »   
   -et d’identifier leurs besoins pour faciliter la prise en main des indicateurs proposés dans la méthodologie EC lagunes.* [↑](#footnote-ref-1)
2. *Deux* *types de formations auront lieu cette année, il est programmé une session sur les espèces exotiques envahissantes (26 juin à Corte) et une session sur la cartographie de l’habitat 1150-2 (à Corte). De la même manière ces 2 formations seront proposées cette année à la Tour du Valat (Bouches-du-Rhône), les dates restant à définir.* [↑](#footnote-ref-2)